



NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



Distr.
GENERALE
E/CN.12/AC.46/3
25 juin 1960
FRANCAIS
ORIGINAL: ESPAGNOL

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AMERIQUE LATINE
Comité plénier
Troisième session extraordinaire
New York, 28 juin 1960

L'OEUVRE DES NATIONS UNIES AU CHILI

Note du Secrétariat

Le Chili est l'un des pays d'Amérique latine qui a participé à l'action de l'ONU de la manière la plus étendue et la plus régulière. Depuis la Conférence de San Francisco, il a constamment pris des initiatives décisives touchant l'énoncé et l'exécution de nouvelles tâches au service de l'Organisation mondiale. L'intérêt et la foi dont le peuple et le Gouvernement chiliens n'ont cessé de faire preuve à l'égard de la plus grande entreprise de coopération et d'association juridique des temps modernes sont encore attestés par leur participation à l'activité des institutions internationales à Santiago et aux travaux accomplis en dehors du Chili avec le concours de ressortissants chiliens.

Les fonctions de l'ONU et de ses institutions spécialisées au Chili n'ont cessé de prendre plus d'ampleur depuis la création, à Santiago en 1948, de la Commission économique pour l'Amérique latine. Le Bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine a aussi été installé à Santiago, ville dans laquelle divers cours régionaux sont donnés sous les auspices de l'ONU et des institutions spécialisées : Programme de formation en matière de développement économique, Centre régional de formation et de recherches démographiques en Amérique latine, Faculté latino-américaine des sciences sociales, et Centre interaméricain de biostatistique.

Une autre preuve de l'attachement du Chili aux Nations Unies a été la décision du Gouvernement chilien d'offrir le terrain et les facilités nécessaires pour la construction à Santiago d'un immeuble des Nations Unies, qui abritera la CEPAL, ainsi que les bureaux du BAT, de la FAO, du FISE et d'autres institutions reliées à l'ONU.

Les gouvernements des Etats membres de la CEPAL sont parfaitement conscients de l'oeuvre que, ces dernières années, les Nations Unies ont accomplie dans toute l'Amérique latine, et plus particulièrement au Chili. Outre les rapports annuels de la Commission, qui exposent en détail les travaux du Secrétariat, des documents présentés à chaque session ont informé la Commission de l'aide que la Direction des opérations d'assistance technique fournit dans la région. Il en est de même pour les travaux des institutions spécialisées, non seulement parce qu'ils sont étroitement liés, dans des programmes et projets précis, aux travaux du Secrétariat, mais aussi parce que chacune de ces institutions fournit périodiquement des renseignements aux gouvernements membres. Il serait donc inutile de revenir dans le détail sur ces travaux, et le Secrétariat a jugé préférable de ne passer en revue

dans la présente note que les activités entreprises en 1960 et, plus particulièrement, celles qui découleront - si la Commission le juge bon - des conséquences économiques et sociales résultant pour le Chili du cataclysme qui l'a récemment frappé.

Services en 1960

Le programme d'assistance technique des Nations Unies en 1960, formulé par le Gouvernement chilien, prévoit les services de 47 experts internationaux envoyés par six organisations participantes. Presque tous les projets intéressent les principaux programmes de développement économique du Chili, comme le Plan de développement économique arrêté par la Société de développement (Corporación de Fomento de la Producción - CORFO) pour la période de dix ans 1960-1970, qui a trait à l'industrie, à l'agriculture, aux industries extractives, aux transports, à l'énergie, aux travaux publics et aux communications, et la grande campagne que le gouvernement a lancée pour bloquer l'inflation, encourager le développement économique et assurer la réorganisation administrative.

La Direction des opérations d'assistance technique de l'ONU a envoyé des spécialistes des matières plastiques, des transports, de l'économie de l'énergie et des combustibles, de l'économie des industries extractives, de l'administration publique, des chemins de fer, des ports et de la navigation côtière.

Huit experts de l'Organisation internationale du Travail participent à un programme de formation professionnelle intensive de travailleurs qualifiés dans les industries du bâtiment et du vêtement, programme qui est exécuté en liaison avec les programmes gouvernementaux de reprise de ces industries et qui constitue une première étape dans l'exécution d'un vaste programme national de formation professionnelle, entrepris en 1960.

La FAO continue de coopérer aux travaux concernant l'utilisation des terres et des eaux, le drainage, la classification des sols, l'utilisation des sols saumâtres et l'amélioration de la productivité et des méthodes agricoles. Des experts s'occupent de la production et de la protection végétales, de la production d'huile de tournesol, de la culture des fruits, des maladies des végétaux, ainsi que de l'entreposage et du transport des fruits destinés à l'exportation. Quant à l'élevage, un expert s'emploie à améliorer les races bovines et ovines et a fait un travail important en Patagonie chilienne; il prépare aussi un programme d'amélioration pour l'île de Pâques. Un autre expert s'occupe d'usines laitières. Un /...

conseiller agronome aide à coordonner les services techniques agricoles et à les intégrer dans les programmes de développement économique d'ensemble. Un expert statisticien a collaboré au recensement agricole de 1960. Pour ce qui est de la pêche, un spécialiste de la technologie donne des conseils sur les moyens d'améliorer la qualité de la production. Des recherches sur la biologie des baleines sont aussi en cours et un spécialiste de la commercialisation du produit de la pêche coopère avec les autorités chiliennes en vue d'augmenter les exportations. En ce qui concerne les produits forestiers, un expert s'occupe du contrôle et du développement forestiers, et un autre de la commercialisation du bois d'oeuvre. Enfin, un spécialiste de la nutrition donne des conseils sur la production d'aliments déshydratés et étudie les industries alimentaires existantes.

En 1960, l'UNESCO fournit surtout son assistance technique dans diverses universités chiliennes : il s'agit d'améliorer et de réorganiser les études et la recherche scientifique grâce à des instituts spécialisés dans les disciplines fondamentales de la physique, de la chimie, des mathématiques et de la biologie. Une consultante spécialiste des méthodes d'enseignement et des examens et tests continue de collaborer avec l'Université du Chili et l'Institut de recherches pédagogiques (Instituto de Investigaciones Pedagógicas). Un spécialiste de la physique théorique et un expert de l'électronique travailleront avec l'Université du Chili, l'Université de Concepción et l'Université catholique, et un spécialiste de la méthodologie des renseignements scientifiques collaborera à la réorganisation de leurs instituts, qu'avec le concours de l'UNESCO, l'Université de Concepción avait déjà entreprise avec beaucoup de succès en 1959. Des spécialistes de la chimie industrielle et de la biologie ont déjà pris une part active à cette réorganisation.

L'Agence internationale de l'énergie atomique a aussi chargé un expert de collaborer à des études radiochimiques avec l'Université du Chili, l'Université de Concepción et l'Université catholique, pour aider les instituts et facultés de physique à mener à bien, au début, leurs programmes de travail concernant les radioisotopes.

La Banque internationale pour la reconstruction et le développement a souvent cité le Chili comme exemple remarquable des résultats que peut donner le crédit international. Cette remarque vaut pour les prêts consentis pour la production de papier, produit que le Chili a été mis en mesure d'exporter depuis 1958. Les huit prêts accordés au Chili moyennant une garantie du gouvernement et avec la participation technique de la CORFO se sont élevés, de 1948 à 1959, à 106.600.000 dollars.

En outre, la Banque a envoyé une mission spéciale d'assistance technique qui, avec la FAO, a présenté au gouvernement une étude de l'économie agricole du Chili; cette étude avait pour objet de faciliter la modernisation et l'amélioration de l'agriculture et elle a servi de base au Plan de développement de l'agriculture et des transports (Plan de Desarrollo Agrícola y de Transportes) actuellement en cours d'exécution.

Le Fonds monétaire international a coopéré à la politique de stabilisation de la monnaie et des changes lancée par le gouvernement et il a mis un consultant à la disposition de la Banque centrale.

En 1959, la Société financière internationale a investi 1.500.000 dollars dans la firme chilienne Carozzi - l'une des plus grandes manufactures de produits farineux du monde - pour l'agrandissement des installations, le remplacement du matériel et des silos, etc.; elle a aussi investi un million de dollars dans une nouvelle cimenterie, qui sera construite à Huachipato, près de la Compañía de Acero del Pacífico, et qui aura au début une capacité de production de 132.000 tonnes de ciment Portland. La SFI investira encore 900.000 dollars dans l'Empresa Minera de Mantos Blancos, pour sa raffinerie et sa fonderie de cuivre d'Antofagasta, dans le nord du Chili. Cette somme est venue s'ajouter aux 2.200.000 dollars dont la SFI avait déjà autorisé l'investissement en 1957.

Lorsqu'ils se sont rendus à Santiago en 1959, les directeurs du Fonds spécial et de l'assistance technique ont pu constater l'intérêt que les autorités et le peuple chiliens portaient à ces deux organismes. Le Chili a signé l'accord avec le Fonds spécial, qui a déjà approuvé deux projets le concernant : l'un a trait à un programme de recherches géologiques et minières dans les provinces septentrionales; l'autre vise l'expansion et l'amélioration du réseau de stations hydro-métriques et météorologiques dans l'ensemble du pays, en vue de l'électrification, de l'irrigation et des services météorologiques. Le Chili a déjà préparé, ou est en train de préparer, d'autres projets concernant l'industrialisation du bois, le développement de l'instruction technologique à l'Université de Concepción et l'évaluation des ressources de la pêche grâce à des recherches océanographiques, à la formation des pêcheurs, à des études de marché et au développement de l'industrie de la pêche dans son ensemble.

Les services internationaux et le séisme

Au moment où le Chili a été frappé par l'ensemble de phénomènes sismiques les plus violents que l'on ait enregistrés en Amérique depuis le début du siècle, le Gouvernement chilien consacrait ses efforts ainsi que les ressources humaines et financières du pays aux nombreuses activités de développement mentionnées plus haut et auxquelles participent les experts internationaux, dans le cadre du plan fondamental de développement d'ensemble du Chili. Bien qu'un mois se soit écoulé, le cataclysme ne semble pas s'être entièrement résorbé. Lorsque le Président de la République dans le discours d'ouverture qu'il a prononcé au congrès le 21 mai, a parlé de la politique qu'il entendait suivre pour stabiliser l'économie et orienter les ressources du pays de façon à assurer un niveau de vie décent à la population et qu'il a annoncé que la Société de développement avait achevé de mettre au point son plan décennal de développement économique pour la période 1960-1970, il a dû, avant d'aborder le texte de son discours, exposer les ravages que le tremblement de terre venait le matin même de causer.

Sans perdre sa sérénité, ni gaspiller son temps ou ses ressources, le Chili a fait face à la catastrophe avec une réelle force d'âme en même temps qu'il arrêtait des plans d'action visant à surmonter les effets du désastre sans permettre pour autant qu'aucun des plans précédemment élaborés se trouve retardé par l'énorme effort requis (les dommages causés par le cataclysme ont été évalués à plus de 500 millions de dollars, y compris les sommes nécessaires à la reconstruction de 100.000 logements au moins pour 500.000 personnes). C'est ainsi que le Gouvernement chilien s'emploie à faire face à la situation actuelle en décidant quels sont les aspects de la reconstruction qui doivent permettre, non de revenir à l'état de choses antérieur, mais de faciliter un progrès plus rapide, comme cela a été le cas dans d'autres continents. Le Gouvernement chilien a souhaité orienter dans cette direction la volonté de coopération témoignée par les autres pays et il a prié instamment les institutions internationales de ne pas modifier les projets qu'il avait soumis au Fonds spécial des Nations Unies.

En outre, il a donné pour instructions à la Société de développement de coordonner l'assistance internationale par l'intermédiaire d'un Comité de travail, comprenant le Secrétaire exécutif de la CEPAL - que le Secrétaire général a désigné comme son représentant spécial à cette fin -, le Directeur

/...

régional de la FAO, le représentant résident du Bureau de l'assistance technique et du Fonds spécial, le représentant local du FISE, le représentant local de l'Organisation des Etats américains et le Directeur de la Mission d'opération des Etats-Unis, ainsi que des représentants des services de planification de la CORFO, organisme chargé de coordonner l'action des nombreuses institutions nationales. Dès que les circonstances l'ont permis, le secrétariat de la Commission a consulté les autorités chiliennes afin de rechercher comment il pourrait immédiatement prêter le concours le plus efficace pour venir en aide aux provinces méridionales. Il a, d'autre part, adressé au Secrétaire général un rapport préliminaire sur l'étendue du désastre et les pertes causées. Comme suite aux communications échangées avec le Siège, il a été décidé de demander au Président et aux gouvernements des Etats membres de la Commission s'ils approuvaient la convocation d'une session d'urgence du Comité plénier de la Commission, qui se tiendrait à New York afin d'examiner les mesures de coopération internationale qui pourraient être prises eu égard à la catastrophe qui avait frappé le Chili. Les réponses ne se sont pas fait attendre et ont été unanimement en faveur de la session, sur quoi le Secrétaire exécutif a adressé les invitations voulues.

Dès que le séisme s'est produit, les experts des Nations Unies ont offert leurs services, dans les diverses institutions auxquelles ils étaient affectés. Des experts de l'ONU spécialisés dans la coordination des transports, les chemins de fer et les télécommunications et des experts de la FAO qui s'occupaient de diverses branches de l'agriculture et de l'élevage, des sols volcaniques et d'autres questions ont coopéré à une évaluation des dommages causés et à la mise au point de plans de relèvement et de développement, en s'attachant notamment aux problèmes d'administration, d'organisation et de méthode que les divers organismes officiels auraient à résoudre pour s'attaquer à leurs nouvelles tâches. La présence au Chili de la Mission de l'OIT sur la formation accélérée d'ouvriers spécialisés du bâtiment revêtait à cet égard une importance particulière. On a immédiatement arrêté les plans de nouveaux cours de formation, à l'intention des maçons, des charpentiers, des plombiers et des plâtriers, qui commenceront en septembre 1960 à Concepción et plus tard à Valdivia. Il s'agit de dispenser des cours de formation de trois mois à des groupes de 150 travailleurs qualifiés, dont la compétence accrue se traduira par une production plus élevée et par une amélioration qualitative

du logement, besoin le plus urgent de la région atteinte par le désastre. La CORFO, la CORVI et la Chambre chilienne du bâtiment coopèrent avec le Ministère du travail et l'Université de Concepción à l'élaboration de ces plans. L'OIT a envoyé un spécialiste de la formation des travailleurs de l'industrie, qui est arrivé le 19 juin et s'est rendu à Concepción, où il coopérera cette année et l'année prochaine avec les autres moniteurs de l'OIT qui jouent le rôle de consultants pour les programmes de formation des travailleurs des aciéries, des charbonnages et des industries de la pâte à papier et du papier, ainsi que des installations portuaires de Talcahuano, industries et services présentant tous une importance vitale pour la région de Concepción, qui est très industrialisée et a été gravement atteinte par le séisme.

De plus, la Direction des opérations d'assistance technique de l'ONU a annoncé qu'elle dépêche dans les zones affaiblies des spécialistes de la mécanique des sols et de la consolidation des immeubles, dont le gouvernement avait demandé l'envoi d'urgence. La FAO a répondu favorablement à une demande de la CORFO tendant à obtenir des scies portatives pour accélérer la production de bois de construction. L'UNESCO, qui a envoyé sur place le Directeur adjoint du Centre régional pour l'hémisphère occidental, examine les universités, les écoles supérieures et les établissements d'enseignement du pays, comment fournir le matériel et le personnel enseignant nécessaires pour que les laboratoires, les installations et les ateliers de formation puissent recommencer à fonctionner.

Le FISE, en consultation avec l'OMS, a recommandé l'allocation de 275.000 dollars de matériel pour prévenir les épidémies et rétablir les services de santé publique et d'assainissement du milieu atteints par les tremblements de terre et les raz de marée.

La CEPAL et tous les autres organes des Nations Unies ont mis leurs experts se trouvant au Chili à la disposition du gouvernement, et le Secrétaire exécutif a pris une part active aux réunions de coordination de la CORFO.

Tous les projets présentés ont été groupés en une demande d'urgence pour 1960-1962 adressée à l'Organisation des Nations Unies et portée à l'attention de la session extraordinaire du Comité plénier de la CEPAL qui a été convoquée sur l'initiative du Secrétaire général de l'ONU afin d'examiner l'aide au Chili, pays qui cherche à obtenir que, grâce à l'assistance technique, la catastrophe

sisémique marque le point de départ d'un développement général accéléré avec l'aide des Nations Unies, aux ressources desquelles le Chili, dans sa confiance et sa foi en la coopération internationale, a fait appel.

De ce qui précède, ainsi que des conclusions formulées par le Gouvernement chilien dans son rapport sur la situation dans le sud du pays et sur le programme de reconstruction en cours d'élaboration (E/CN.12/AC.46/2), il ressort de toute évidence que l'ONU et les institutions spécialisées doivent faire un effort tout particulier pour fournir au Chili une assistance technique. En raison des répercussions économiques et sociales du désastre qui a frappé le tiers du territoire chilien, et des conséquences d'ordre général qu'il a pour l'ensemble de la situation du Chili, le Secrétariat juge indispensable que l'on fasse un effort aussi ample que celui qui a été exposé plus haut. Sans entrer dans le détail du programme d'urgence d'assistance technique au Chili pour 1960-1962 - détail qu'il incombera aux organisations techniques compétentes d'examiner et d'analyser -, le Secrétariat estime qu'il importe au plus haut point que le Comité plénier étudie de façon approfondie le programme en question et adopte telles recommandations qu'il jugera nécessaires pour que le Conseil économique et social examine la question à sa prochaine session.

